DIPLÔME NATIONAL DU BREVET

SESSION 2025

FRANÇAIS

Dictée

Série générale

Durée de l'épreuve : **20 min** **10 points**

Rappel : le candidat compose sur la même copie que l'épreuve de « grammaire et compétences linguistiques - compréhension et compétences d'interprétation ».

L'utilisation du dictionnaire et de la calculatrice est interdite.

Dictée

Lors de la dictée, on procédera successivement :

1. à une lecture préalable, lente et bien articulée du texte ;

2. à la dictée effective du texte, en précisant la ponctuation et en marquant nettement les liaisons ;

3. à la relecture, sans préciser cette fois-ci la ponctuation mais en marquant toujours les liaisons.

On demandera aux candidats d'écrire une ligne sur deux.

On ne répondra pas aux questions éventuelles des candidats après la relecture du texte ; ils en seront avertis avant cette relecture.

Avant de commencer la dictée, on inscrira au tableau de manière lisible :

Gustave Flaubert, *Les Mémoires d'un fou*, chapitre III, 1839.

Je me vois encore, assis sur les bancs de la classe, absorbé dans mes rêves d'avenir, pensant à ce que l'imagination d'un enfant peut rêver de plus sublime, tandis que le pédagogue se moquait de mes vers latins, que mes camarades me regardaient en ricanant. Les imbéciles ! eux, rire de moi ! eux, si faibles, si communs, au cerveau si étroit ; moi, dont l'esprit se noyait sur les limites de la création, qui étais perdu dans tous les mondes de la poésie, qui me sentais plus grand qu'eux tous, qui recevais des jouissances infinies et qui avais des extases célestes devant toutes les révélations intimes de mon âme !

Gustave Flaubert, *Les Mémoires d'un fou*, chapitre III, 1839.